

# CR RÉUNION DES ANIMATEURS 12 DÉCEMBRE 2023

VISIOCONFÉRENCE

MARDI 12 DÉCEMBRE 2023

Organisé et Animé par Alexandre Houzé (Animateur Régional FA FRGDS)



# Participants

PARTICIPANTS			
Présents		Invités	
Clara PENIN	1	Samuel FROSINI	74
Georges PICOT	1		
Marion DE FRESSANGES	3		
Frédéric CHÂTONNIER	7		
Marlène BROCHIER	7		
Mathilde COTTE	26		
Bernard GUELLARD	26		
Erik BURDET	38		
Johanna BARRAS	42		
Michel CLÉMENT	43		
Jean-Luc BORROT THEVENET	63		
Nina LEUCI	69		
Laurence CORNIER	69		
Yves BONNIVARD	73		
François LAVOREL	74		
Charly CORTINOVIS	73-74		
Alexandre HOUZÉ	FR		
Excusés		Absents	
Alain MARION	26	Adeline MOYNE-PICAR	38
Samuel FESSY	42		

CR :

→ En préambule, cartographie publique (accessible à tous, sans connexion préalable), uniquement données non confidentielles ne permettant pas d'identifier une personne (CNIL) => très bon accueil, satisfaction car permettra aussi de solliciter les communes pour obtenir des financements et passer des conventions avec elles => Voir pour faire évoluer la carte du tableau de bord sur le même principes car elle permet aussi de filtrer sur une plage de date (besoin interne).

→ Grosse pression du FA en AuRA avec au total 10716 signalements enregistrés sur la plateforme, dont 6900 nids FA / 5244 détruits (76%).  
Projection à fin janvier (fin de saison officielle) => 7500 nids ! A voir ... (cf. diapo carte Aura à fin nov présentée et issue du bulletin mensuelle)

Beaucoup de nid primaires détruits mais pour autant seulement 47% de nids détruits avant début octobre, période de sortie des reproducteurs (cf. graphe présenté) => c'est peu !!! Reste donc 4 000 nids pouvant libérer 1 à plusieurs centaines de fondatrices et donc l'installation de beaucoup de futures fondatrices le printemps suivant.

A voir, par département si même tendance !?

Efficacité du plan de lutte actuel (basé essentiellement sur la destruction) ? + on détruit et + il y en a ! => Le plan de lutte préconise aussi la protection des ruches dont le piégeage d'automne et les muselières, mais aussi le piégeage de p. L'efficacité serait nettement augmentée si l'on arrivait à détruire un maximum de nids avant fin septembre ! **Efficace seulement dans 47% des cas !**

Progression du nbre de nids dans les 3 dép les + touchés : quel(s) facteur(s) ?

- Le réseau hydrographique (**cours d'eau**) serait le facteur le plus important concernant à la progression du FA et favorisant l'implantation des nids => fleuves pour 38 = Isère + Rhône / 43 : Loire + Allier / 26 : Drôme + Rhône => Traitement géomatique pour voir la distance moyenne entre nid et cours d'eau.
- Intéressant de voir la Relation entre nb de nids installés sur un secteur donné et la **densité de population** ? => Pour répondre à la question si les milieux denses en habitant influence le nbre de déclaration !?
- **Financement partiel** : Le reste à charge du coût de destruction au déclarant peut dissuader les gens à déclarer et donc de faire baisser le nbre de signalements sur ces secteurs (Drôme = 75€ restant) !!!
- **Ressources alimentaires** = essentiellement les Ruchers ? Discussion pour savoir s'il faut détruire les nids uniquement au niveau des ruchers. mais aujourd'hui pas possible de pouvoir comparer car on n'a pas la cartographie des emplacements de rucher

→ Financement de la lutte => Question posée si ça ne devrait être 1 mission pour les communautés d'agglomération ou communes ??? car ne concernent pas uniquement l'apiculture mais aussi un pb de santé publique et économique. De plus, FA est un généraliste et a une pression forte sur la biodiversité (13kg insectes / an).

→ Cas des secteurs non financés :

- CA du GDS42 attendait jusque là que la Loire soit envahie mais des comcom commencent à être intéressées pour 2024. Uniquement que St Etienne qui a conventionné
- GDSA43 : 1 demande auprès d'1 comcom qui était Ok en 2023
- GDSA63 : caisse d'entraide pour mutualisation de la destruction nid. 30€ / adhérents (proposé). Destructeur FARAGO (décrochage systématique). Pour 2024 : contact pris avec le CD pour faire une demande en axant sur Santé publique + biodiversité + Apiculture
- GDS03 : se renseigne sur le fond vert. Réunion de directeurs prévue semaine prochaine sur la question.

\* **Avis sur utilisation modèles p. peu sélectifs** (même si + efficace, type Vétopharma ou Beevital) : Pour : 38, 43, 73 / Contre : 01, 07, 26, 63, 73, 74 (plutôt RedTrap ou Jabeprode)  
P. Type ORNETIN (Le parfait) <https://ornetin.com/> couvercle avec cône sur bocal de stérilisation = 13€. A tester au printemps par GDSA43 car semble bien fonctionner à l'automne.  
=> Pour réduire l'impact de la noyade et de l'environnement chaud et humide dans le contenant avec appât liquide passer à appât solide + paille et incliner le p. A tester avec protéine type poisson mais oblige à renouveler régulièrement. Voir brèche de cire et morceau de nid primaire.

\* **Avis sur PP étendu au département** : avis partagé dû à son impact sur la biodiversité Ok : 01, 03, 07, 26, 38, 43, 69 (pression des comcom + bcq volontaires pour piégeage) / Contre : 63, 74, 73 (pour 2024 : augmenter le nbre de sites gérés (zones protocoles) avec l'aide des communes volontaires).

→ Argument contre : rajoute une pression sur l'entomofaune à une période où l'action du FA est inexistante, et donc d'étendre la pression sur toute l'année. D'autant plus que c'est une période de piégeage des fondatrices pas uniquement des FA mais aussi des autres insectes qui ont besoin de se développer à cette période et qui n'auront pas de descendance. Donc impact, non négligeable, d'où l'importance des pièges les + sélectifs possibles et la communication associée ! Attention à l'image véhiculée, surtout que les communes en général sont très sensibles à la biodiversité.

→ Argument pour : Anticiper le risque de perte les budgets de destructions => orienter vers le piégeage de P. qui est assez demandé par les comcom.

→ 01, 26 : projet pour 2024 d'Initier, dans les communes volontaires, la mise en place et le suivi d'une action de piégeage de P. gérée par un agent municipal formé (mise en action des élus + agents) et piéger avec modèle RedTrap (+ sélectif) là où on a des nids découverts après le 1<sup>er</sup> octobre et pas forcément au niveau des ruchers. + Passer des contrats avec des destructeurs pour la destruction. Car plus possible de continuer à gérer les nids comme ça !

Quelle méthodologie d'approche pour expliquer aux communes comment mettre en place le PP !?

Retour sur PP étendu en Isère en 2023 : Vétopharma modifié (trous de 6mm en tête + grille). Résultats primaires : Bcq de fondatrices piégées mais aussi d'autres insectes. Sélectivité faible. Pas d'impact sur les nids car + de nids mais – de prédation sur les ruchers / pour 2024 la grille au fond du p. sera remplacé par la paille pour limiter l'impact. Dans 80 communes, ont été identifié 1 référent par commune.

→ Pour le GDSA73, la gestion de destruction en interne par des référents bénévoles revient à env. 15€ / nid mais avec une subvention du CD de 40 K€ sur ligne d'investissement (formation, équipement)

Autre alternative de destruction à l'étude = Injection de CO2 (froid + asphyxie). Bcq moins dangereux que le SO2, pas besoin d'AMM ni de certibiocide. A détruire le soir lorsque tous les FA sont au nid car pas de rémanence du produit. Impact sur adultes et larves.

→ **Quid d'1 PSIC (Plan Sanitaire d'Intérêt Collectif) FA Régional !?** Car le GDS a en charge la gestion du FA mais n'a pas d'outil pour la faire appliquer. Pour Charly C. pourrait permettre de réglementer localement notamment par rapport à l'obligation de destruction chez un propriétaire. Pourrait donner + de pouvoir sur 1 territoire ??! OVS peut rajouter une réglementation qui n'existe pas au niveau national.

→ Avoir un serveur de stockage et de partage de fichiers accessible par tous les animateurs internes et externes au GDS.

→ Dates **stage pratique Formation Destructeurs AuRA : 09 avril et 14/05 mai 2024.** => Déjà beaucoup d'inscrits donc ne pas tarder à faire remonter les potentiels candidats !

→ GT Piégeage de printemps à venir à partir de mi-janvier (bilan + préparation saison) après la Réunion SA. Données du département de l'Isère toujours pas transmis à la FRGDS !!

→ Prochaine Réunion en **Février – Mars pour le bilan** de la saison après date officielle du 31 janvier.



## Signalements depuis le début de saison soit le 01/02/2023 (Ain)

Choisissez votre Département

Ain (01) 

Type

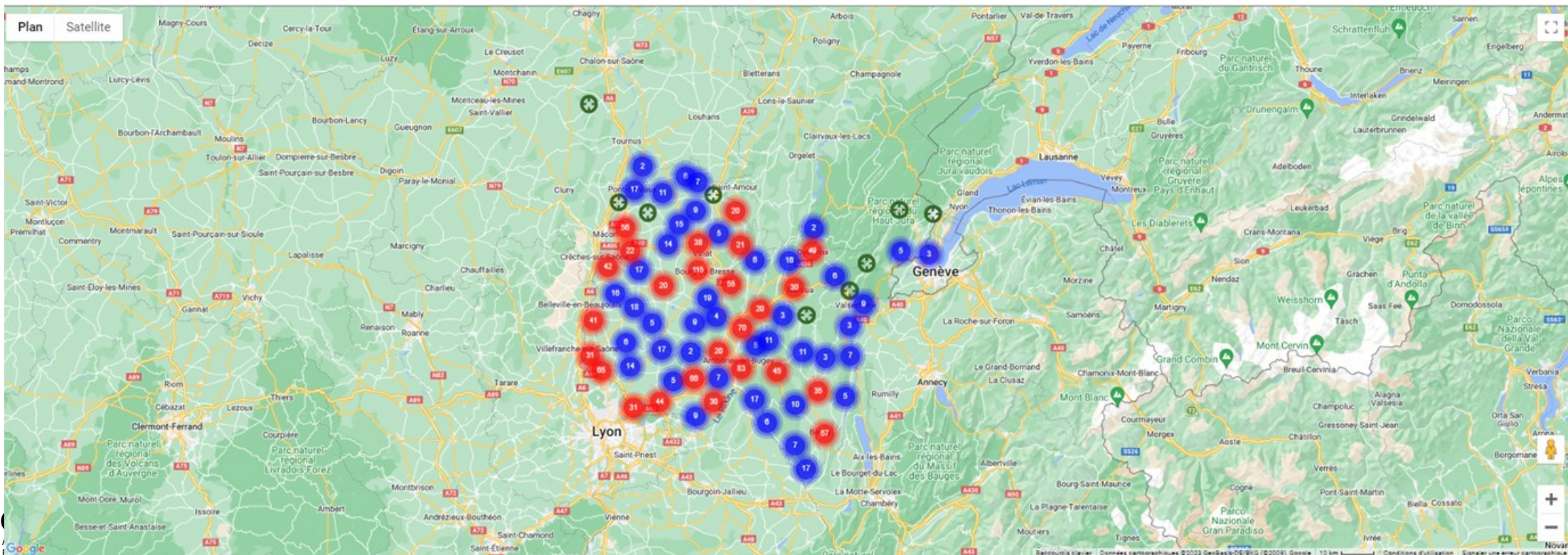
Nid 

Statut

Confirmé  En cours de destruction  Non détruit  Détruit

**Filter**

Effacer

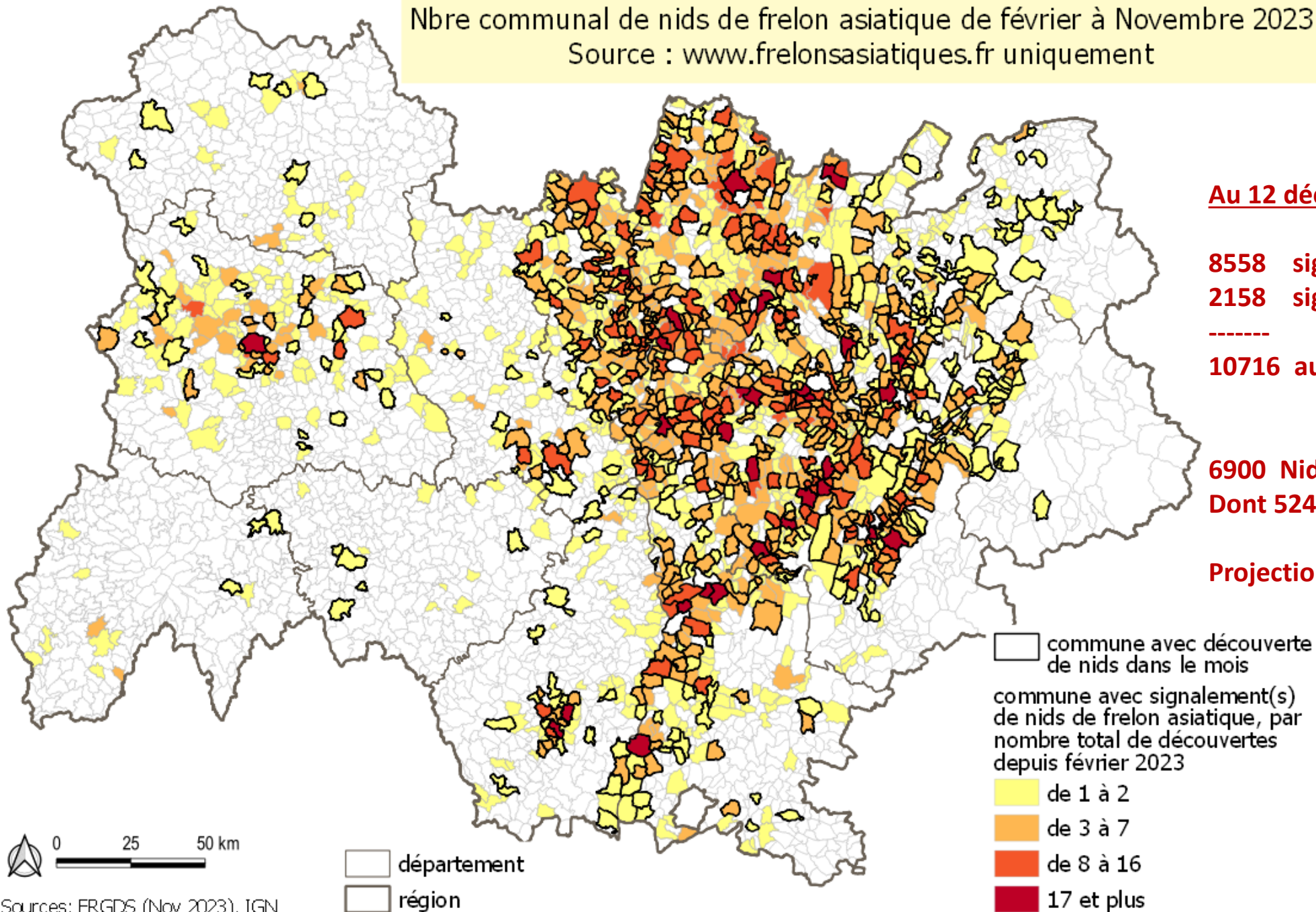


# Ordre du jour

- **Tour de table**
  - Retour sur la Saison 2023 (difficultés – Réussites)
  - Orientation(s) pour la saison à venir
  
- **Autres infos**
  - Plateforme (évolutions ...)
  - Formation destructeurs

# Nbre communal de nids de frelon asiatique de février à Novembre 2023

Source : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) uniquement



**Au 12 déc 2023 :**

**8558 signlts NID**

**2158 signlts INSECTES**

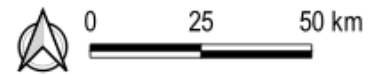
-----

**10716 au total**

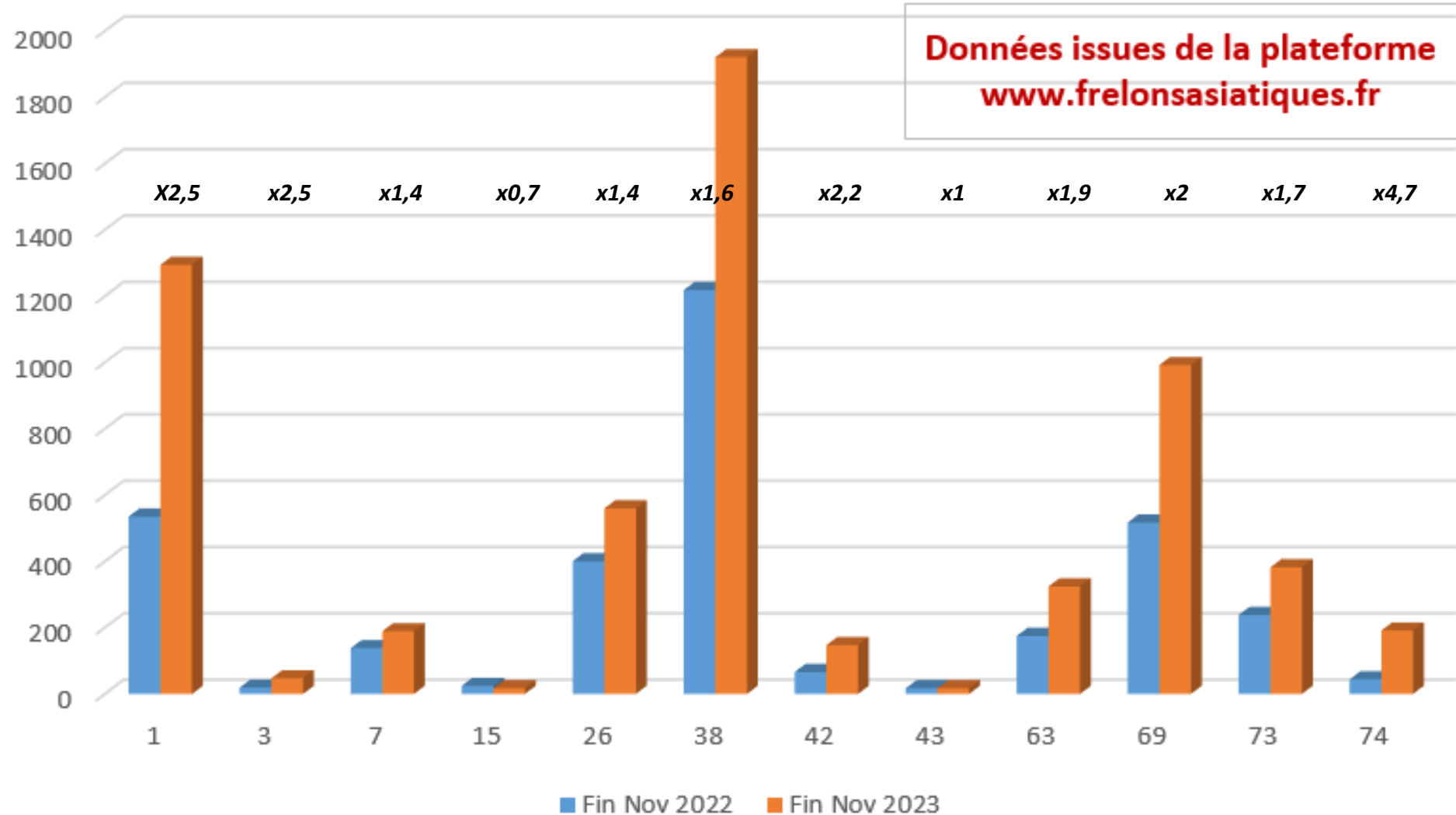
**6900 Nids FA**

**Dont 5244 détruits (76%)**

**Projection à fin janvier => 7500 nids**



## Comparaison 2022-2023 à fin Nov des nids FA par département



AuRA : 2022/2023  
X1,9





# Prochaine Réunion

- Prochaine réunion (Présentielle) :
  - Réunion bilan : **Février – Mars**